

Rencontre citoyenne territoriale : l'eau et ses usages au cœur des échanges

Le mardi 11 octobre 2022, plus de 70 citoyens, élus, acteurs du territoire, se sont réunis à Vindelle pour échanger et partager sur le thème de « L'eau et ses usages ». Sécheresse ou abondance, biodiversité, utilisation, accès, recyclage de l'eau, autant de sujets qui nous concernent, et sur lesquels les citoyens ont pu s'exprimer. Six ateliers d'échanges ont été animés par des membres du Conseil de développement autour de ces thématiques. On notait aussi la présence d'élus locaux et de personnels de services techniques ou administratifs. Les participants ont proposé, échangé, débattu, écouté avec l'envie de transmettre leur vision du sujet, leurs interrogations et dégager une pensée en commun. Une première question a été posée à tous les participants : « quelles sont vos interrogations par rapport à l'eau ? ».



Qualité de l'eau, accès à l'eau potable, équité, tarification, contrôle, gestion des ressources, service public sont les sujets principaux évoqués en réponse à cette question.

Il en ressort une forte attente de la part des citoyens qui souhaitent être accompagnés pour améliorer leurs usages de l'eau (information, communication et aides financières) et mieux connaître la réglementation. Tous volontaires et prêts au changement, les citoyens ont émis de nombreuses idées qui seront communiquées aux élus.

« Comment réutiliser et économiser l'eau ? »

« Comment garder l'eau comme bien public ? »

« Il faut protéger l'eau potable et son accès. »



Paroles de citoyens

« Informer sur les bonnes pratiques en mettant en place un accompagnement spécifique des habitants. »

« Il faut encourager et accompagner la réutilisation des eaux pluviales individuellement et collectivement. »



Les participants ont échangé lors des ateliers thématiques sur « L'eau et ses usages ».

A propos du Conseil de développement

Le Conseil de Développement de GrandAngoulême est composé de personnes bénévoles impliquées dans la vie locale (habitants, acteurs économiques ou sociaux, représentants non élus des 38 communes de l'agglomération). C'est un espace indépendant et neutre de dialogue entre les citoyens, la société civile et les élus locaux. Son rôle est de faire émerger une parole collective sur des questions d'intérêt général et de construire des contributions et des avis citoyens en direction des élus. Aujourd'hui, environ 90 membres participent aux travaux du Conseil de développement.

En 2021, le Conseil de Développement a été saisi à deux reprises par GrandAngoulême et a rendu deux avis : **2030 : un engagement citoyen pour un projet de territoire actualisation du schéma cyclable d'agglomération : « Il est temps de changer de braquet ! »** Des travaux sont en cours sur des approches transversales : « **Après crises ?** », « **Transitions écologiques** », « **Alimentation – Agriculture** » et se poursuivront avec la rencontre des élus, des habitants et des acteurs du territoire. Les avis et contributions rendus sont consultables sur notre site internet. En 2022, GrandAngoulême a saisi le Conseil de développement sur le « Schéma des mobilités » et la démarche *Cartéclima*. Tous les travaux seront présentés aux élus du territoire.

Si vous souhaitez rejoindre le conseil de développement et contribuer à la participation citoyenne, n'hésitez pas à nous contacter au 05 45 93 08 28 / conseildededeveloppement@grandangouleme.fr

Site internet : www.codevgrandangouleme.fr

Facebook : Conseil de Développement de GrandAngoulême